

**POLE d'OBSERVATION
DE LA SOCIETE de L'INFORMATION
(P. O. S. I.)**

LES TIC DANS LA SOCIETE REUNIONNAISE

Août 2010

SOMMAIRE

1. De 2005 à 2009 : un bilan contrasté.....	3
1.1 Une couverture ADSL intégrale du territoire :.....	3
1.2 Une croissance spectaculaire de l'équipement des foyers :.....	4
1.3 Des établissements scolaires et universitaires très variablement équipés :.....	5
1.4 Davantage de Lieux d'Accès Publics à Internet et des missions à réinventer :...	5
1.5 Une production des contenus toujours problématique :	6
1.6 Des usages des TIC très classiques :.....	7
1.7 Des objectifs en passe d'être atteints :	8
2. Persistance des inégalités et changement social.....	10
2.1 Une Réunion numériques à plusieurs vitesses :.....	10
2.2 Les TIC et le changement social dans la société réunionnaise :	11

Les commentaires détaillés des résultats après les enquêtes de 2008-2010 sont regroupés en 9 chapitres envisageant les 9 secteurs privilégiés par le POSI.

On peut, après deux séries d'enquêtes (2005-2006 et 2008-2010), avancer sur la question de la fracture numérique, sur l'importance du changement social induit par la généralisation des TIC et sur les orientations définies par les pouvoirs publics en charge des TIC.

Globalement, l'enquête de 2008-2009 confirme les résultats exposés après l'observation effectuée en 2005-2006 ; on note cependant quelques évolutions qui font l'objet des commentaires ci dessous.

On peut également, avec un recul d'une quinzaine d'années correspondant au déploiement des réseaux numériques dans l'île, poser une première évaluation des transformations qui s'opèrent dans la société locale avec l'irruption massive et rapide des TIC.

1. DE 2005 A 2009 : UN BILAN CONTRASTE

1.1 Une couverture ADSL intégrale du territoire :

L'enquête de 2008-2010 confirme le déploiement des TIC dans la société réunionnaise :

- au plan des infrastructures, la couverture de l'île en Haut-Débit est quasiment totale tandis que la qualité de la connexion s'est largement améliorée et que le débit servi est proche des standards admis par l'ARCEP, même si les zones urbaines restent privilégiées,
- les communications avec l'extérieur sont assurées, l'action conjuguée de la Région Réunion et de quelques FAI, puis l'ouverture du consortium SAFE ayant permis une baisse importante des tarifs des transmissions,
- au plan de la fourniture de services Internet, il n'existe plus de zone grise, desservie par un unique opérateur : tous les habitants ont au moins le choix entre quatre FAI, si ce n'est sept dans les zones d'habitat dense. Cette situation a engendré une baisse du coût de l'abonnement de base, mais également une multiplication de l'offre et des services, ce qui se traduit, sur les

dix dernières années, par une augmentation importante de la part dédiée aux communications dans la structure du budget des ménages¹.

- au plan des équipements, la présence à domicile d'un micro ordinateur et d'une connexion Internet est importante compte tenu du pouvoir d'achat moyen dans l'île ; il reste tout de même un quart et un tiers de la population (selon les sources) non équipé à domicile,
- au plan de la filière d'activité, un secteur d'activité économique s'est constitué tant au niveau des entreprises, du chiffre d'affaire que des créations d'emploi.

Le risque d'une fracture numérique sévère semble donc écarté. Mais les moyennes observées au niveau régional présentent des écarts importants à l'intérieur même de ce territoire, et certains points doivent être relevés :

1.2 Une croissance spectaculaire de l'équipement des foyers :

Si les taux de pénétration augmentent dans tous les groupes de revenus, **l'équipement des foyers s'est opéré de façon inégalitaire et ces inégalités d'équipement se confirment** : les ménages favorisés, constitués des Catégories Socioprofessionnelles Supérieures, se sont équipés et connectés en premier et, même si un rattrapage a pu s'effectuer, le fossé avec les ménages moins favorisés, voire défavorisés reste important et risque de perdurer. En tout état de cause, l'avance prise par les ménages équipés en premier, en termes d'usages et de pratiques, est acquise. La question se pose maintenant moins en terme d'équipement de base, que de qualité de l'équipement et de capacité des individus à en faire usage (voir section : les TIC et l'équipement des foyers à La Réunion) Le creusement des inégalités va maintenant se jouer dans la maîtrise des outils et l'intégration dans la société de connaissance.

Outre les C.S.P., le lieu de résidence des foyers est un facteur incident en matière d'équipement. Un tiers des communes présentent en effet des taux d'équipement supérieurs à la moyenne réunionnaise. Le constat opéré en 2004 se confirme en 2008 : les grandes agglomérations comme St-Benoit, St-André, St-

¹ La dépense moyenne annuelle par foyer en 2006 est de 731,27 € (TER 2010)

Pierre, considérées comme des pôles urbains attractifs en terme d'emploi, ne sont pas les mieux équipées.

Sur ce plan, Saint-Denis fait toujours figure d'exception, en raison de sa place à part dans l'armature urbaine de La Réunion (importance relative de la population, diversité sociologique...). Toutefois, les communes qui abritent les foyers les mieux équipés et connectés sont plutôt des villes résidentielles, proches des grands centres.

1.3 Des établissements scolaires et universitaires très variablement équipés :

Dans les établissements scolaires, collèges ou lycées, le taux d'équipement à La Réunion demeure inférieur à celui relevé au plan national. Toutefois, un resserrement des inégalités apparaît entre les deux enquêtes : les établissements les mieux pourvus stabilisent leur offre informatique, tandis que les moins bien dotés progressent pour ce qui concerne la mise à disposition d'ordinateurs.

A l'Université, l'offre globale d'équipement informatique régresse. L'écart entre les facultés s'amenuise, mais les humanités conservent leur retard.

De fait, élèves et étudiants connaissent des situations très diverses selon l'établissement fréquenté et l'égalité d'accès aux équipements informatiques n'est pas assuré. Quelque soit leur origine sociale, l'effort d'équipement personnel des étudiants est notable et vient compenser l'offre informatique restreinte proposée sur le campus Nord. Dans le second degré, en revanche, les élèves de familles favorisées, généralement équipées, restent avantagés par rapport à ceux issus de familles à faibles revenus. (Voir sections : les TIC à l'Université de La Réunion, les TIC dans les collèges et lycées à La Réunion, les TIC dans les écoles primaires à La Réunion).

1.4 Davantage de Lieux d'Accès Publics à Internet (LAPI) dont les missions doivent être précisées :

Le nombre de Lieux d'Accès Publics à Internet (Cybercases et Cyberbases) a augmenté de 3 unités en deux ans passant de 42 à 45 lieux, sans que leurs implantations ne correspondent toujours aux principes fixés par leurs promoteurs

(public défavorisé et éloignés des centres urbains). Cette répartition est cohérente au regard du taux de chômage de chacune des micro régions, mais laisse à désirer à l'échelle des communes. Selon l'hypothèse émise en 2006, et qui tend à se confirmer, cette déconnexion partielle entre la localisation de l'offre et le lieu des besoins s'explique notamment par une logique de déploiement des LAPI dépendante de la dynamique des structures associatives, tout au moins pour les cybercases.

Côté encadrement, la précarité du statut des animateurs s'amointrit ; moins autodidactes, ils sont davantage issus de filières de formation spécialisées.

Côté usagers, les LAPI sont des lieux d'accès aux infrastructures, mais ne constituent pas, pour la majorité des usagers les lieux d'apprentissage des technologies numériques. Cet apprentissage se produit dans d'autres lieux que dans les LAPI (milieu scolaire pour les plus jeunes, milieu professionnel pour d'autres, auto apprentissage). La fracture générationnelle dans la maîtrise des usages, observée en 2006 à partir de 40 ans, semble moins marquée en 2008.

On note un certain essoufflement du dispositif et les objectifs assignés aux LAPI devront être vraisemblablement revus et peut-être réorientés vers des missions de service public. (voir section : Les lieux Publics d'Accès à Internet à La Réunion).

1.5 Une production des contenus toujours problématique :

Comme observé dans la première enquête, La Réunion reste démunie face au flux de textes, de sons et d'images qui se déversent grâce aux TIC : **le potentiel de production de contenu reste faible**. Le nombre de formations, le nombre d'étudiants et le nombre d'entreprises spécialisés dans la production de contenu n'a quasiment pas varié entre les deux enquêtes. « L'industrie de contenu » est quasi inexistante à La Réunion.

Tout se passe comme si la mise en place des seuls « tuyaux » de télécommunication avait ouvert les vannes de produits d'importation, sans qu'aucun pare-feu n'ait été établi au niveau des contenus. Ce qui questionne l'identité réunionnaise constamment réaffirmée et avec force dans l'espace et le discours publics.

Ce « déficit » risque de se creuser encore avec l'introduction du très haut

débit, car le déploiement de ces réseaux permet de supporter des nouveaux usages, de nouvelles offres de services, un nouvel accès aux contenus. Et la demande potentielle des ménages semble en effet importante : on sait ainsi que la télévision par ADSL est aujourd'hui le principal vecteur de croissance de la télévision payante et que la fibre offre des perspectives nouvelles : programmes en haute définition, diffusion simultanée de plusieurs canaux, téléchargement de vidéo à la demande quasi instantané (Arcep, 2009).

1.6 Des usages des TIC très classiques :

Les usages du micro-ordinateur et de l'Internet restent ceux que l'on peut observer ailleurs, en France métropolitaine plus particulièrement. Ils semblent par ailleurs assez homogènes dans la population en particulier pour ce qui concerne la recherche d'information, le traitement du courrier et les opérations de téléchargement. Après le pic de 2006, les achats en ligne (e-commerce), se stabilisent et ne semblent pas suivre la courbe ascendante constatée dans l'hexagone et dans le monde.

Un travail qualitatif (voir section : Les lieux Publics d'Accès à Internet à La Réunion) montre une évolution des usages des équipements informatiques mis à disposition. Le premier type d'usage demeure basique (initiation, mail, traitement de textes etc.). Mais contrairement à 2005, les usages avancés (forum, chat, montage vidéo, création de site, téléchargement de musique...) n'occupent plus la seconde place et se trouvent devancés par les usages ludiques (surf, jeux...).

Il est possible, comme cela est observé ailleurs, que d'autres différences apparaissent en fonction de la taille de l'agglomération, différences qui peuvent être imputables à la connexion au haut débit, plus présent dans les zones urbaines et qui permet des connexions plus fréquentes, plus longues et de meilleure qualité. En tout état de cause, on sait que plus une technologie approche son seuil de saturation (ce n'est pas encore tout à fait le cas à La Réunion), plus les usages deviennent semblables et que les différences entre les « nantis » et les « démunis » disparaissent (Sciadas 2002).

Il n'en est pas de même pour les pratiques (que l'on doit distinguer des usages, plus strictement définis) liées aux TIC qui s'inscrivent dans la « modernité réunionnaise » : les objets techniques sont mis au service d'un « individualisme

connecté » (Flichy, 2004), mais visent également le maintien de liens familiaux et communautaires (Wolff, 2007) (voir section : les TIC et l'équipement des foyers à La Réunion).

Concernant le e-travail, les données sont encore très parcellaires, la définition même du télétravail étant flottante : « *Il n'existe pas de définition harmonisée du télétravail à l'échelon du Bureau international du travail (BIT), à la différence du chômage et de l'activité. En particulier, l'accord-cadre européen n'a pas mis en place de dispositif de suivi statistique de son application. Dès lors, les données disponibles, qu'elles soient issues d'enquêtes internationales ou de sources nationales, sont difficilement interprétables. En outre, le champ des études diffère (...)* »². Selon le CAS, la pratique du télétravail est limitée dans les TPE et PME et demeure l'apanage des grandes entreprises (plus de 250 salariés), hormis dans le secteur des services TIC. Le contexte économique réunionnais spécifique, où les TPE et PME dominent, peut de ce point de vue être un frein au développement du e-travail.

Sur le front des entreprises, la part de celles qui pratiquent le télétravail a augmenté de 37 % entre 2007 et 2008 (...) Néanmoins, il est difficile de déterminer si le nombre de télétravailleurs s'est accru depuis 2007. Selon l'enquête de l'INSEE 2008, le télétravail est présent dans 22 % des entreprises³ ; selon le CAS, 7% des travailleurs français seraient des télétravailleurs.

1.7 Des objectifs de réalisation en passe d'être atteints :

La mise en œuvre de la politique de déploiement des TIC a permis :

- d'assurer une desserte cohérente de l'espace réunionnais,
- de faciliter une offre de services publics de qualité,
- d'ouvrir La Réunion sur l'extérieur,

ce qui correspond aux objectifs consignés dans les documents d'orientation produits au début des années 2000 (SDT et DOCUP). Il faut cependant constater que d'autres objectifs n'ont pas encore été atteints, mais sont en passe de l'être :

² *Le développement du télétravail dans la société numérique de demain*. Rapport du Cabinet Roland Berger et du Centre d'analyse stratégique (CAS), avec le concours des Ambassades, pour le Premier Ministre (Novembre 2009)

³ Mahmoud Jlassi, Xavier Niel, division Services, Insee : « E-administration, télétravail, logiciels libres : quelques usages de l'internet dans les entreprises » n° 1228 - mars 2009. Enquête de 2008.

- la possibilité pour tous d'accéder aux services dans des conditions de coût similaires sur tout le territoire, au moins pour ce qui concerne le Haut-Débit, grâce à la concurrence entre Fournisseurs d'Accès à Internet qui sont de plus en plus nombreux dans le département
- un développement fortement créateur d'emploi, grâce à la structuration d'une filière TIC en expansion.
- la valorisation de l'identité réunionnaise, par la naissance de sites de plus en plus nombreux présentant La Réunion, son histoire et sa culture ; on note également l'explosion de sites marchands qui, en marge d'informations touristiques et hôtelières, présentent l'île de façon plus ou moins détaillée.

D'autres objectifs restent à concrétiser comme :

- la mise en œuvre d'un aménagement équilibré du territoire, et particulièrement dans la perspective de la future couverture en très haut débit
- l'égalité des chances « numériques »,

On ne peut que se féliciter d'une évolution favorable qui égalise les chances d'accès aux infrastructures et aux services sur les différentes parties du territoire.

Mais l'homogénéité de cette desserte n'est pas synonyme, pour les individus, d'une entrée de toutes les parties du territoire dans l'ère numérique et encore moins dans une société de la connaissance. Car il ne suffit pas que les espaces soient bien desservis pour que les acteurs s'emparent des outils qui leur sont proposés. L'égalité des chances « numériques » reste donc à construire.

S'il y a encore deux ans les inégalités géographiques d'accès aux réseaux numériques masquaient les disparités de la « culture numérique », l'homogénéité de l'offre va désormais les révéler. Or, on sait que la réduction de ces disparités est beaucoup plus lente que le rythme de l'évolution technologique, et l'arrivée de la fibre optique pourrait bien creuser des écarts que l'ADSL avait semblé combler (Dupuy, 2010).

2. PERSISTANCE DES INEGALITES ET CHANGEMENT SOCIAL

2.1 Une Réunion numériques à plusieurs vitesses :

Au terme de dix années de déploiement des réseaux, la fracture numérique est contenue. Mais l'émergence d'une « **Réunion numérique** » à **plusieurs vitesses** se confirme :

- le déploiement des réseaux n'a pas permis de rééquilibrer de façon décisive l'aménagement du territoire : les milieux urbains continuent d'être favorisés par le déploiement des réseaux et à attirer entreprises, formations, activité économique,
- l'équipement des ménages laisse encore sur la touche un tiers des foyers qui n'est pas équipé et une moitié non connectée. Les lieux d'accès (établissements scolaires, universitaires et LAPI) ne sont toujours pas en mesure de combler le non équipement d'une partie de la population,
- le déploiement du Très Haut-Débit doit être suivi de près au regard de la fracture numérique : la puissance publique, en l'occurrence la Région Réunion, qui a soutenu la construction des réseaux Haut-Débit avec les résultats qui viennent d'être exposés, semble étrangement absente dans la gestion du chantier du Très Haut Débit. Il est confié au secteur privé et, à ce jour (2010), une seule entreprise, par ailleurs en difficulté financière, s'emploie à construire les réseaux qui viendront desservir les zones géographiques porteuses, principalement les villes, déjà favorisées, qui deviendront encore plus attractives.

Il est à craindre que la partie de population qui se situe en marge de la « culture numérique » est celle qui cumule également plusieurs handicaps sociaux, « *celle qui ressemble le moins à l'Internaute moyen* » (Eveno, 2009) : personnes isolées, âgées, ayant un niveau de formation faible, des revenus modestes, travailleurs immigrés, personnes en situation d'illettrisme.... ce qui

correspond précisément aux « inégalités préexistantes » décrites par D. Maillet (2005) que l'accès aux infrastructures numériques devaient corriger.

Il est clair que le vrai enjeu des TIC ne se situe plus aujourd'hui dans le déploiement des infrastructures, mais dans ses pratiques et ses usages, entre ceux qui « *utilisent les TIC d'une manière efficace et créatrice et ceux qui ne les utilisent pas, ou pas ainsi* » (Rallet, Rochelandet, 2004 : 25), c'est à dire entre ceux qui ont aujourd'hui « *pris de l'avance* » et ont déjà bénéficié des innovations et engrangé les profits (sociaux, économiques, culturels...) générés par les TIC et les autres.

2.2 Les TIC et le changement social dans la société réunionnaise :

Pour la première fois dans l'histoire de La Réunion, une technologie se diffuse presque aussi rapidement qu'en France métropolitaine. L'île, longtemps isolée et mal desservie (le transport aérien ne se démocratise réellement qu'au début des années 1980) trouve dans les TIC et grâce au « réseau des réseaux », la possibilité de participer (enfin ?) en « temps réel » au vaste courant de la mondialisation.

En moins de dix années, La Réunion est entrée dans une économie du flux généralisé, flux des individus qui voyagent de plus en plus, mais également flux d'informations et flux communicationnel qui connectent l'île au monde entier.

Bien que le temps d'observation soit court pour dresser un tableau des transformations produites par la nouvelle donne communicationnelle, on peut d'ors et déjà entrevoir trois conséquences majeures : la réactivation d'un fort mouvement d'acculturation débouchant sur un changement social, l'affirmation d'une diaspora réunionnaise et une réappropriation créole des TIC.

- **Le changement social** désigne « *toute transformation observable dans le temps, qui affecte, d'une manière qui ne soit pas que provisoire ou éphémère, la structure ou le fonctionnement de l'organisation sociale d'une collectivité donnée et modifie le cours de son histoire* ».

Le développement et la démocratisation des réseaux de communication, qui prend toute son ampleur dans la première décennie du XXIème siècle, affectent l'organisation de la société réunionnaise et on peut penser que le

déploiement des TIC produira un changement social au moins aussi profond que celui observé lors de la phase de techno-modernisation qui a démarré dans les années 1960-1970.

Cette double décennie 1960-1970 a vu la mise en œuvre d'un projet de développement économique et social essentiellement inspiré par l'idéologie d'un *retard à rattraper* pour atteindre l'*égalité* avec la Métropole. Cette politique de « rattrapage » s'est traduite par la construction d'écoles, d'hôpitaux et l'ouverture de grands chantiers d'équipement structurants (réseaux d'eau potable et d'énergie électrique) qui ont modelé l'espace insulaire contemporain et qui ont influencé le mode de vie des Réunionnais par l'importation d'une modernité d'inspiration occidentale et de ses valeurs centrée sur la France métropolitaine.

Les réseaux numériques, qui permettent « en temps réel » de communiquer avec le monde, viennent réactiver le mouvement d'acculturation observé lors de la période 1960-1970 : l'ouverture sans précédent au monde transforme le modèle de la modernité métropolitaine en des « *modernités réunionnaises* » qui puisent dans une multiplicité des cultures et qui s'expriment dans des temps, des lieux et des espaces différents. Elles renvoient à la complexité d'une société « plastique » qui invente et « bricole », reformule et accommode par des recreations permanentes, sa façon d'être au monde, un monde de plus en plus saisi par la globalisation des échanges.

- Les Réunionnais ne se sont jamais autant déplacés dans les dix dernières années. Ils se déplacent pour les congés et les loisirs, mais effectuent également une mobilité pour des raisons professionnelles et/ou pour la formation.

La politique menée par les collectivités locales, qui favorisent, par une aide au voyage et à l'installation, la formation initiale et/ou professionnelle des jeunes n'est pas étrangère à cet engouement des Réunionnais pour la mobilité.

Mais la mobilité est également devenue « sociologiquement » et « psychologiquement » acceptable dans les dix dernières années (Wolff, Simonin et Watin, 2009) pour au moins deux raisons :

- d'une part parce qu'elle est positivement valorisée (Watin, 2005) et qu'elle correspond au mouvement général d'individuation caractérisant les mutations contemporaines de la société locale,
- d'autre part, parce que grâce aux TIC, les migrants parviennent à maintenir à distance et à activer quotidiennement des relations qui s'apparentent à des rapports de proximité, au point que « *mobilité et connectivité forment désormais un ensemble de base dans la définition du migrant du XXI^e siècle.* » (Diminescu, 2007, p. 277).

Le mouvement des individus ne s'effectue plus quasi-exclusivement vers la France métropolitaine. De nouveaux pays d'immigration sont apparus, les expatriés utilisant les TIC et les sites collaboratifs⁴ pour échanger et garder le contact entre eux et les familles et amis restés dans l'île. Ces sites prennent chaque jour plus d'importance dans la construction d'une image positive de la migration, tandis que des portraits « d'expatriés » mis en ligne sont repris et publiés dans les plusieurs médias de presse écrite et font l'objet de reportages sur la radio publique (RFO). De ce fait, les migrants, et plus généralement la migration réunionnaise, sont donnés à voir à tous dans l'espace public médiatique local.

Cette mise en visibilité publique et les échanges qui s'opèrent sur les sites permettent aux migrants de sortir de leur isolement et de prendre conscience de leur appartenance à une communauté qui soudain se révèle à elle-même. En offrant l'opportunité d'exprimer des identités individuelles, ces sites deviennent producteurs de modèles identitaires collectifs (Wolff et als, 2009) qui se donnent à voir dans l'île.

D'une certaine façon, les migrants ne sont plus « *ici ou là-bas* », mais, grâce aux TIC, ils sont « *ici et là-bas* ». Cette « *nouvelle localité* » permet aux expatriés de s'auto-désigner comme la *diaspora réunionnaise*, succédant ainsi à la « communauté invisible » des années 1990.

- Les TIC s'imposent rapidement dans la société réunionnaise à partir de l'an 2000.

⁴ le site reunionnaisdumonde.com en particulier qui rassemble, fin 2010, plus de 20 000 membres (24 371 en mars 2011)

L'observation des pratiques liées à ces technologies (principalement le téléphone portable et l'ordinateur connecté) montre qu'elles sont investies à la fois pour maintenir la cohésion familiale et pour satisfaire un processus d'individuation et d'autonomie, particulièrement chez les jeunes :

- les TIC permettent de préserver les liens avec la famille nucléaire et la famille élargie compte tenu des nouvelles formes de résidence qui dispersent les familles sur le territoire. Ces technologies permettent également de maintenir des relations avec les immigrants et autorisent le contact les souches familiales restées dans le « pays d'origine ».
- dans le même temps, les TIC sont mobilisées pour accompagner un processus d'individuation et d'autonomie en favorisant les liens électifs et la constitution de réseaux affinitaires indépendamment des relations familiales obligatoires, ce qui constitue un mode relationnel nouveau dans une société de forte interconnaissance.

En somme, les objets de modernité que sont le téléphone mobile et l'ordinateur connecté sont investis à la fois pour garantir une sociabilité « communautaire » traditionnelle qui maintient les individus dans le giron du groupe familial et pour contribuer à la construction d'une sociabilité de type « sociétaire » autorisant des pratiques d'individualisation qui valorisent l'individu en le détachant de la famille.

Ainsi, comme elle a toujours su le faire, la société réunionnaise est en passe d'absorber et de s'approprier ces nouvelles technologies par des pratiques combinatoires, individuelles, construites en situation, qui participent à la production de cette société « plastique » caractéristique de la créolité.

BIBLIOGRAPHIE

- ARCEP 2009, *Rapport annuel*, <http://www.arcep.fr>
- BEN YOUSSEF A., 2004, « Les quatre dimensions de la fracture numérique », *Réseaux n°127-128, La fracture numérique*, Hermès Lavoisier, Paris, pp.181-209
- CASTELLS M., 2001, (1re éd. 1996), *La société en réseaux. L'ère de l'information*, (trad. française Delamare P.), Fayard, Paris
- DATAR 2003, Etat des lieux de la France numérique, www.diact.gouv.fr/Datar
- DIMINESCU D., 2005, « Le migrant connecté - Pour un manifeste épistémologique », *Migrations/Société*, vol. 17, n° 102, pp.275-292.
- DOCUP 2000-2006, <http://www.regionreunion.com>
- DUPUY G., 2010, « Le territoire français et les réseaux numériques », *Les cahiers de l'ARCEP n° 1*, http://www.arcep.fr/uploads/tx_gspublication/Cahiers_ARCEP_01.pdf
- EVENO, E. 2009, « Les solidarités numériques. Etat des lieux, problématique et enjeux », *OTEN, Note de synthèse* pp : 3-8
- FLICHY P., 2004, « l'individualisme connecté entre la technique numérique et la société » Réseau n° 124, Hermès Lavoisier, Paris, pp.17 – 52.
- GRANJON, 2003, « La "fracture numérique" en France », Les Cahiers Français, *Les inégalités dans la société française*, n°314, mai-juin, La Documentation française, Paris, pp.87-91
- GRANJON, 2005, « Une approche critique de la fracture numérique, Champ de l'Internet, pratiques télématiques et classes populaires », [en ligne], Cahier de recherche, n°1, Janvier, Môle armoricain de recherche sur la société de l'information et les usages d'Internet, <http://www.marsouin.org>
- JAUREGUIBERRY F., PROULX S., (éds.), 2002, *Internet, nouvel espace citoyen ?*, L'Harmattan, Paris
- LEMOINE P., 2004, *Aménagement numérique et haut débit, Politique locales et nouvelles technologies*, Observatoire des télécommunications dans la ville, IRIS, pp.73-108
- LE GUEL F., 2004, « Comment pourrait-on mesurer la double fracture numérique ? », *Réseaux n°127-128, La fracture numérique*, Hermès Lavoisier, Paris, pp.56-82
- LELONG B., THOMAS F., ZIEMICKI C., 2004, « Des technologies inégalitaires ? L'intégration de l'Internet dans l'univers domestique et les pratiques relationnelles », *Réseaux n°127-128, La fracture numérique*, Hermès Lavoisier, Paris, pp.141-180
- MAILLET D. 2005, *Réduire la fracture numérique. Quelles politiques publiques à La Réunion*, Mémoire de DEA, Université de La Réunion.

- MATTELART A., 1998 (1re éd. 1996), *La mondialisation de la communication*, PUF, Paris
- OCDE, 2001, *Understanding the digital divide*, [en ligne] <http://www.oecd.org>
- RALLET, ROCHELANDET, 2004, « La fracture numérique : une faille sans fondement ? », *Réseaux* n° 127-128, Hermès Lavoisier, Paris, pp.19-47
- SCIADAS 2002, *Découvrir la fracture numérique*, Connectivité, Division des sciences de l'innovation et de l'information électronique, Ottawa, Canada, <http://www.statcan.ca>
- Schéma Directeur des Télécommunications à La Réunion, 1999 <http://tic.regionreunion.com>
- WATIN M. (s/d), 2001, « La société réunionnaise et la généralisation des communications », dans *Communication et Espace public*, Economica, Paris, pp.71-80
- WATIN, M., WOLFF E., 2006, Réduire la fracture numérique ? Le cas des Espaces Publics Numériques et des plateformes de services à La Réunion, *Enjeux et usages des T.I.C. : aspects sociaux et culturels* s/d L. Vieira et N. Pinède-Wojciechowa, Presses Universitaires de Bordeaux, pp : 185-195
- WOLFF E., 2007, Habitat et espaces communicationnels à La Réunion : premiers résultats, *Usages et Pratiques des TIC, Méthodes et terrains en questions*, s/d E. Wolff, Travaux et Documents n° 31, Mars 2007, Université de La Réunion, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
- WOLFF E., SIMONIN J., WATIN M., 2009, « Comment devient-on Réunionnais du monde ? Une diaspora performée par internet », *Tic et Sociétés*, Vol 3 n° 1-2, *TIC et Diasporas*, en ligne <<http://ticetsociete.revues.org/587>>
- WOLFF E., WATIN M. (s/d), 2010, *La Réunion, une société en mutation. Univers Créoles 7*, Paris, Economica
- WOLTON D., 2000, *Internet et après ? Une théorie critique des nouveaux médias*, Flammarion, Paris